

## **Conditions générales de participation – M&M'S® – Gagne avec un peu de chance un week-end MARVEL avec ton équipe**

### **1. Champ d'application / Organisateur**

Mars Schweiz AG, Neuhofstrasse 4, 6340 Baar, Suisse (ci-après « Mars » ou l'« Organisateur »), organise en Suisse la promotion « **Gagne avec un peu de chance un week-end MARVEL avec ton équipe** » (la « Promotion »). Les présentes conditions de participation s'appliquent à la Promotion. En participant à la Promotion, tu acceptes ces conditions de participation.

### **2. Conditions de participation**

La participation est ouverte aux personnes âgées d'au moins 18 ans au moment de la participation et résidant en Suisse. Une seule participation par personne et par jour est autorisée.

Toute participation au nom de tiers, notamment par l'intermédiaire d'agences de concours, ainsi que toute participation à l'aide d'envois de masse générés automatiquement, sont interdites.

Sont exclus de la participation : les représentants autorisés, ayants droit, employés permanents ou temporaires de Mars GmbH et de toutes les sociétés appartenant au groupe Mars Inc., ainsi que les parents du premier et du deuxième degré (frères et sœurs, parents, enfants) et les membres du foyer des personnes précitées, ainsi que les représentants autorisés, ayants droit, employés permanents ou temporaires d'entreprises et d'agences ayant participé ou participant à la planification, à l'organisation ou à l'exécution de la Promotion.

Mars se réserve en outre le droit de refuser l'attribution des lots ou d'exclure certains participants de la (future) participation à la Promotion s'il existe des motifs légitimes. De tels motifs existent notamment lorsque des faits permettent de supposer que le participant enfreint les présentes conditions de participation ou manipule la Promotion.

Toute personne fournissant des informations personnelles fausses ou trompeuses ou dont les photos soumises enfreignent le droit applicable ou les droits de tiers peut également être exclue de la Promotion. L'exclusion peut intervenir après la participation et entraîner le refus et/ou la récupération du lot.

### 3. Période de promotion / Limitation quantitative / Produits promotionnels

La participation à la Promotion est possible du **18 mai 2026 au 26 juillet 2026 inclus** (la « Période de promotion »).

La date déterminante pour la participation dans les délais est le moment où le bouton « CONFIRMER » est sélectionné dans le formulaire d'inscription en ligne sur [mms.com/de-ch/marvel](https://mms.com/de-ch/marvel) (voir le point 5 des présentes conditions de participation pour plus de détails sur la participation et le déroulement).

Pour participer à la Promotion, tu dois acheter l'un des produits promotionnels M&M'S® suivants (« Produits promotionnels ») pendant la Période de promotion :

- M&M'S® Peanut 800 g
- M&M'S® Choco 800 g
- M&M'S® Crispy 309 g
- M&M'S® Cookie Dough 675 g

Les Produits promotionnels sont livrés au commerce de détail en Suisse à l'initiative de l'Organisateur. L'Organisateur n'a aucune influence sur le moment et les enseignes qui intègrent les Produits promotionnels à leur assortiment. L'Organisateur n'est pas tenu de garantir la disponibilité des Produits promotionnels pendant toute la Période de promotion.

### 4. Lots

Au total, **51 lots** seront tirés au sort parmi tous les participants éligibles remplissant les conditions de participation. Les lots seront attribués exclusivement aux gagnants.

Chaque participant inscrit recevra, indépendamment d'un gain, un code de réduction de 20 %, valable jusqu'au 31 août 2026, pour une commande en quantités usuelles des éditions spéciales M&M'S® disponibles sur [mms.com/de-ch/marvel](https://mms.com/de-ch/marvel).

Les lots ne sont pas sponsorisés par Disneyland Paris® ni par les entreprises qui y sont affiliées.

Les lots suivants sont mis en jeu :

1 x Week-end MARVEL pour 4 personnes

- Vols : vols en classe économique uniquement au départ de Zurich (y compris toutes les taxes aéroportuaires, frais et redevances applicables) ; l'itinéraire est choisi à la discrétion du Fournisseur du lot.
- Une indemnité de déplacement de 70 € par personne est accordée pour le trajet entre le domicile du gagnant et l'aéroport de départ.

- Au moins un voyageur doit être âgé d'au moins 18 ans au moment du départ. Si un voyageur est mineur, l'autorisation des parents ou d'un tuteur légal est requise avant le départ.
- Séjour du 28 au 29 novembre 2026 pour quatre personnes
- 1 nuit au Disney Hotel New York – The Art of Marvel
- Billets 2 jours pour les deux parcs Disney® (samedi et dimanche) pour quatre personnes
- Petit-déjeuner
- Carte de crédit : 30 € par personne et par jour
- Moment d'accueil pour toutes les familles gagnantes au Disney Hotel New York – The Art of Marvel le jour de l'arrivée
- Dîner exclusif pour toutes les familles gagnantes le samedi soir (programme inclus)
- Zone VIP pour le spectacle du soir Disney Cascade of Lights (Disney Adventure World)
- Le lot concerne quatre personnes qui doivent voyager ensemble, au même moment et selon le même itinéraire.
- Une participation aux frais d'assurance voyage de 20 € par personne est accordée. Il incombe au gagnant et/ou aux voyageurs de souscrire les assurances (de voyage) appropriées.
- Une allocation de restauration d'un montant total de 95 € par personne est accordée.
- Tous les montants en espèces sont versés par virement bancaire sur le compte indiqué par le gagnant avant le début du voyage. Le titulaire du compte doit être âgé d'au moins 18 ans.
- Une fois les réservations effectuées, aucune modification n'est possible.
- Les voyageurs doivent être en possession, pendant le voyage, d'un passeport valable au moins six mois ou d'un document d'identité valable et accepté à destination.
- Le week-end MARVEL aura lieu du 28 novembre 2026 au 29 novembre 2026.
- Si le gagnant ne souhaite pas ou ne peut pas utiliser une partie du lot, cette partie sera perdue.
- Une carte de crédit ou de débit valide est exigée comme caution lors de l'enregistrement à l'hôtel. Au moins un voyageur doit être en possession d'une telle carte pendant le voyage.
- Hébergement : une nuit pour quatre personnes dans une chambre supérieure avec deux lits doubles (chambre partagée), petit-déjeuner inclus.

#### Autres lots

50 x Packs MARVEL et M&M'S®, chacun composé de :

- 1 x serviette M&M'S®
- 1 x badge M&M'S®
- 3 x paquets de confiseries Mars

Si un lot arrive endommagé, les gagnants disposent de deux semaines pour contacter les coordonnées communiquées lors de la notification de gain, en joignant une photo des marchandises endommagées.

Plusieurs participations par personne sont autorisées durant la Période de promotion. Les participations multiples augmentent les chances de gain mais ne donnent pas droit à plusieurs lots. Chaque participant ne peut gagner qu'un seul lot au maximum durant toute la durée de la Promotion.

Uniquement dans les enseignes participantes et dans la limite des stocks disponibles. L'assortiment et la disponibilité peuvent varier selon l'enseigne.

Le fournisseur du lot voyage est Element London Ltd (le « Fournisseur du lot »). Toutes les données personnelles transmises au Fournisseur du lot seront traitées conformément aux règles de traitement des données du Fournisseur du lot.

## **5. Participation et déroulement**

Pour participer à la Promotion, tu dois acheter un Produit promotionnel M&M'S® pendant la Période de promotion et télécharger une photo lisible de ton ticket de caisse sur **[mms.com/de-ch/marvel](https://mms.com/de-ch/marvel)**. Tu accèdes à la fonction de téléchargement après avoir confirmé sur l'interface affichée sur [mms.com/de-ch/marvel](https://mms.com/de-ch/marvel) que tu es âgé d'au moins 18 ans et avoir cliqué sur « SUIVANT ».

La photo du ticket de caisse doit indiquer clairement le ou les produits achetés, la date d'achat, le montant total de l'achat et le point de vente où le ou les Produits promotionnels ont été achetés.

Pour participer, tu dois également saisir dans le formulaire d'inscription en ligne sur [mms.com/de-ch/marvel](https://mms.com/de-ch/marvel) ton nom complet, ton adresse e-mail, ton numéro de téléphone portable et ton adresse postale, puis accepter les conditions de participation en cliquant sur « CONFIRMER ».

La participation n'est possible qu'avec une adresse de résidence en Suisse. L'envoi des lots est également limité à une adresse postale en Suisse. La participation n'est autorisée qu'en ton nom propre.

Le ticket de caisse original doit être conservé jusqu'au 29 novembre 2026 et présenté à Mars sur demande. En cas de non-présentation du ticket de caisse, Mars se réserve le droit de retirer le lot et, dans la mesure du possible, de procéder à un nouveau tirage au sort parmi les autres participants.

Si les informations relatives aux produits achetés, à la date d'achat, au montant total et/ou au point de vente ne sont pas lisibles ou ne remplissent pas les critères de

participation, le ticket de caisse ne sera pas pris en compte. Tu garantis que toutes les informations fournies sont exactes et complètes.

Les conditions techniques de participation incluent un appareil connecté à Internet (ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette ou smartphone) avec un navigateur courant et à jour. La participation est uniquement possible en ligne ; toute participation par courrier est exclue. Les éventuels frais liés à la participation sont à la charge des participants.

Si un gagnant ne répond pas à la notification de gain dans un délai de 14 jours ouvrables après son envoi, ou si un gagnant sélectionné n'est pas éligible, enfreint les présentes conditions ou n'est pas en mesure d'accepter le lot pour toute autre raison, l'Organisateur se réserve le droit de retirer le lot et, dans la mesure du possible, de procéder à un nouveau tirage au sort parmi les autres participants.

Le droit au lot expire également si le lot ne peut être livré à l'adresse postale indiquée par le gagnant. Mars n'effectuera aucune nouvelle tentative d'envoi et décline toute responsabilité en cas de perte lors de l'acheminement postal. Si l'envoi n'est pas livrable, les gagnants ne seront pas contactés. Mars n'est pas tenu d'effectuer des recherches supplémentaires.

La cession et la revente des lots sont exclues. Les lots ne peuvent pas être échangés contre un autre produit par les gagnants. Le paiement en espèces des lots est également exclu.

## **6. Tirage au sort et notification des gagnants**

Les lots seront tirés au sort le 31 juillet 2026 au moyen d'un procédé informatique indépendant. Seuls les gagnants de la Promotion seront informés du résultat du tirage au sort immédiatement après celui-ci.

Le Fournisseur du lot s'efforcera de contacter les gagnants du voyage dans un délai de 14 jours ouvrables après l'envoi de la notification de gain, par téléphone ou par e-mail, afin de recueillir les informations nécessaires à l'organisation du voyage. Tous les montants financiers liés au lot seront versés par virement bancaire sur le compte indiqué par le gagnant avant le début du voyage.

Les 50 packs MARVEL et M&M'S® devraient être expédiés avec suivi au plus tard le 31 octobre 2026 à l'adresse indiquée par les gagnants lors de leur participation. Veille à ce que l'adresse saisie dans le formulaire d'inscription en ligne soit correcte.

## **7. Fin anticipée / exclusion**

Mars se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin à la Promotion à tout moment, sans préavis, sans respecter de délais et/ou sans indiquer de motifs, si la bonne exécution de la Promotion n'est plus possible pour des raisons techniques, juridiques ou autres. Dans ce cas, les participants ne peuvent faire valoir aucun droit à l'encontre de Mars.

Toute personne qui enfreint une disposition des présentes conditions de participation sera exclue de la Promotion.

Mars se réserve le droit de modifier les conditions de participation, d'étendre ou de restreindre la durée de la Promotion ou de modifier le contenu des lots, pour autant qu'un motif objectivement justifié existe et que la modification soit raisonnable. Aucun droit ne peut en découler à l'encontre de l'Organisateur. Les conditions de participation sont disponibles dans leur version en vigueur sur [mms.com/de-ch/marvel](https://mms.com/de-ch/marvel).

Les participants n'ont aucun droit légal à la participation à la Promotion ni à la réalisation de la Promotion.

## **8. Responsabilité**

L'Organisateur n'est responsable qu'en cas de dol et/ou de négligence grave, y compris le dol et/ou la négligence grave de ses représentants ou auxiliaires d'exécution.

L'Organisateur est également responsable en cas de négligence simple, y compris celle de ses représentants et auxiliaires d'exécution, pour les dommages résultant de la violation d'une obligation contractuelle essentielle, c'est-à-dire une obligation dont l'exécution permet la bonne réalisation de la Promotion et sur laquelle le participant peut légitimement compter (obligation cardinale).

Dans la mesure où aucune violation intentionnelle ou par négligence grave n'est imputable à l'Organisateur, la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles et typiques.

Les exclusions et limitations de responsabilité ci-dessus ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé, ni aux droits résultant de dispositions légales impératives, telles que la législation sur la responsabilité du fait des produits. Elles ne s'appliquent pas non plus en cas de dissimulation frauduleuse d'un défaut ou de prise en charge d'une garantie.

## **9. Dispositions diverses**

Tout recours juridique est exclu.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit suisse. Dans la mesure où des dispositions impératives de protection des consommateurs du pays de résidence d'un participant prévoient des règles plus favorables, celles-ci s'appliquent indépendamment du choix du droit suisse.

Le for exclusif pour l'ensemble des réclamations est Baar, Suisse.

Si certaines dispositions des présentes conditions de participation sont invalides ou si une lacune réglementaire existe, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée.

## **10. Déclaration de protection des données**

Le responsable du traitement des données dans le cadre de la Promotion « M&M'S® – Gagne avec un peu de chance un week-end MARVEL avec ton équipe » est :

### **Mars Schweiz AG**

Neuhofstrasse 4

6340 Baar

Suisse

Contact : [contact@ch.mars.com](mailto:contact@ch.mars.com)

Le délégué à la protection des données de Mars peut être contacté à la même adresse.

#### *Traitement des données personnelles*

Les données personnelles que tu transmets à Mars dans le cadre de la participation à la Promotion (telles que nom, adresse, adresse e-mail, date de naissance et autres informations) sont traitées par Mars exclusivement et uniquement dans la mesure nécessaire à la réalisation de la Promotion. Tu n'es ni contractuellement ni légalement tenu de fournir ces données. Toutefois, leur fourniture est indispensable pour pouvoir participer à la Promotion.

Le traitement des données personnelles a lieu conformément aux articles 6 et 8 de la Loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD).

#### *Aucune transmission à des tiers*

Les données ne sont pas transmises à des tiers ni utilisées à d'autres fins que l'exécution de la Promotion, sauf consentement exprès de ta part.

Pour la gestion de la Promotion et l'envoi des lots, Mars fait appel à des prestataires agissant en tant que sous-traitants, qui traitent les données exclusivement conformément aux instructions de Mars et sur la base d'accords contractuels. Il s'agit notamment de :

- Mars United Commerce, 2 Television Centre, 101 Wood Lane, London W12 7FR, Royaume-Uni
- VCG PromoRisk GmbH, Steenwisch 21, 225274 Hamburg, Allemagne
- Lime Communications Ltd, G02 Chester House, Kennington Park, 1–3 Brixton Road, SW9 6DE, Londres, Royaume-Uni

### *Conservation des données*

Toutes les données personnelles enregistrées par Mars dans le cadre de la Promotion sont supprimées intégralement trois mois après la fin de la Promotion, sauf si un intérêt légitime à une conservation prolongée existe ou si des obligations légales de conservation s'appliquent. Dans ce cas, le traitement ultérieur est généralement limité à la finalité de cette conservation.

### *Tes droits*

Tu peux à tout moment demander l'accès aux données personnelles te concernant (article 25 LPD) ou t'opposer à tout ou partie du traitement de tes données avec effet pour l'avenir (article 30 LPD). Les données seront alors supprimées immédiatement, mais toute participation ultérieure à la Promotion sera impossible.

Tu disposes également du droit de rectification des données inexactes ou incomplètes (article 32 LPD), du droit à l'effacement des données (article 32, al. 2 LPD) et du droit à la limitation du traitement (article 32, al. 2 LPD).

Pour exercer ces droits, contacte le service consommateurs de Mars en Suisse via **contact@ch.mars.com**.

### *Droit de réclamation*

Si tu estimes que le traitement de tes données personnelles par Mars enfreint le droit applicable en matière de protection des données, tu as le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance conformément aux articles 49 et suivants de la LPD. Il peut s'agir notamment de l'autorité de ton lieu de résidence, de ton lieu de travail, du lieu de l'infraction présumée ou de l'autorité compétente pour Mars.